

• Nom du client : M. CASSAN ALAIN
• Adresse desservie : LA VALADE BASSE
GOUJOUNAC

→ Message

30359026 545241398767 545

(B20-59/438)-5102-1/2-29079-029079-A1-2412270334032

M. CASSAN ALAIN
46250 GOUJOUNAC

→ Contacts

@ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

📞 Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

🔧 Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07

📍 TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

🏠 Accueil
ZI de la Paganie 46700 PUY L EVEQUE
Mardi et vendredi - 9h-12h et 14h-17h Sauf
vacances scolaires

Votre facture du 27 décembre 2024

Compteur d'eau relevé le 04 novembre 2024

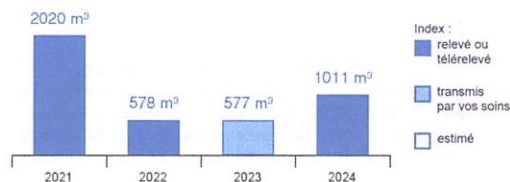
Votre consommation est de 1 011 m³

Montant à payer au plus tard le 13 janvier 2025 : 1 498,96 €

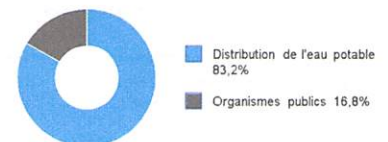
	€TTC
Distribution de l'eau potable	1 247,60
AQUARESO-PERIMETRE CAZALS	
Organismes publics	251,36
Total facture	1 498,96
Net à payer	1 498,96

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

IBAN : FR76 1120 6000 8101 1382 2000 026

ICS : FR86ZZZ003506

RUM : TIP55207623000000000545241398767

Date et Lieu

Signature

M. CASSAN ALAIN
46250 GOUJOUNAC

Montant : 1 498,96 €

Créancier : SAUR
Centre N° 08
Référence client : 5328004947
Facture : 545241398767

TIP S€PA

CENTRE DE TRAITEMENT TIP
TSA 53978

92894 NANTERRE CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

764500013119 M. CASSAN ALAIN 11206000810113822000026

552076000487 35230000000000545241398767693108 149896

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
LA VALADE BASSE GOUJOUNAC	1 011 m³	112761	015 mm		04/11/2024 6312	Déduction d'évaluation -1011 m3

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						1 182,57		1 247,60
Abonnement						60,66		63,99
Part Syndicale		1er semestre 2025				26,03	5,50	
Part SAUR		1er semestre 2025				34,63	5,50	
Consommation						1 121,91		1 183,61
Part Syndicale		Année 2024		1 011	0,4000	404,40	5,50	
Part SAUR		Année 2024		1 011	1,0639	1 075,60	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		Année 2024		1 011	0,0900	90,99	5,50	
Déduction des acomptes de consommation		Année 2024				-449,08	5,50	
► Organismes publics						238,26		251,36
Consommation						238,26		251,36
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		Année 2024		1 011	0,3300	333,63	5,50	
Déduction acomptes de consommation - Lutte contre la pollution		Année 2024				-95,37	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 1,99 € / m3 soit 0,00199 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 1 420,83 €	TVA 5,50 % : 78,13 € TVA sur les débits : 78,13 €	Total facture TTC : 1 498,96 €
--	--	--	--------------------------------

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr - Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées : Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.